

Avis de constitution

SOCIETE « LYS-HORTANSIAS »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX SICOGI
LATRILLE AGHIEN-LOT 60-ILOT 10, Lot 60, Ilot 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/03/2025 reçus par Me DESIRE KANGAH,, enregistrés au CEPICI, le 18/04/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LYS-HORTANSIAS »

Objet : La société a pour objet :

-Travaux de lotissements, décapages et terrassements

- travaux de génie civil

- l'édification de toutes constructions sur ces terrains

- l'acquisition, la prise en bail de tous immeubles et biens immobiliers,

- La mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles situés en Côte d'Ivoire;

- L'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédit, emprunts et facilités de caisse;

- L'acquisition, la prise de bail de tous immeubles et biens immobiliers ;

Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX SICOGLI
LATRILLE AGHIEN-LOT 60-ILOT 10, Lot 60, Ilot 10

Dirigeant(s) M N'GNISSAN BENEDICT MANUEL
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00090 du 30/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39316/GTCA/RC/2025 du 30/06/2025

